



Ambassade  
de la République fédérale d'Allemagne  
Paris

## Section juridique et consulaire

ADRESSE :  
28 rue Marbeau  
75116 Paris  
ADRESSE POSTALE :  
BP 30 221  
75364 PARIS CEDEX 08  
TEL. : 01 53 83 45 00  
FAX : 01 53 83 46 50

INTERNET : [www.paris.diplo.de](http://www.paris.diplo.de)  
COURRIEL : [info@paris.diplo.de](mailto:info@paris.diplo.de)

Situation au mois d'avril 2010

## Acquisition d'un véhicule automobile en République fédérale d'Allemagne

Avant de le ramener en France, vous devez **immatriculer** votre véhicule en Allemagne à **votre nom en plaques d'exportation**.

Les démarches à effectuer sont les suivantes:

Après l'achat (certificat de vente = "Kaufvertrag") vous assurez le véhicule auprès d'une assurance allemande ou auprès de l'ADAC (automobile club allemand) en vue de l'obtention des plaques d'exportation ("Ausfuhrkennzeichen") et des documents d'immatriculation établis à votre nom et avec votre adresse ("Zulassungsbescheinigung Teil I et Zulassungsbescheinigung Teil II") auprès du service d'immatriculation allemand ("Kraftfahrzeugzulassungsbehörde").

Toutes les informations concernant l'immatriculation du véhicule en France sont disponibles auprès de votre préfecture, au service des cartes grises.

### Clause de non-responsabilité :

Toutes les données contenues dans cette note s'appuient sur les informations et expériences dont dispose l'Ambassade au moment de la rédaction. L'Ambassade décline toute responsabilité concernant leur exhaustivité ou leur exactitude.